

Hauts-de-France, Nord  
Villeneuve-d'Ascq  
Quartier Le Château  
1 à 5 allée Chantilly, 1 à 7 allée des Chalands

## **Ilot 10, les Terrasses des prés (Le Château)**

### **Références du dossier**

Numéro de dossier : IA59005205

Date de l'enquête initiale : 2017

Date(s) de rédaction : 2017

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine de Villeneuve-d'Ascq, ville nouvelle

Degré d'étude : étudié

### **Désignation**

Dénomination : lotissement concerté

Appellation : îlot 10, Les Terrasses des prés

Parties constituantes non étudiées : immeuble

### **Compléments de localisation**

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : 2017, MZ, 226

### **Historique**

L'îlot 10 est mis en promotion en 1974 auprès d'une SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) : la société anonyme d'HLM Le Nouveau Logis, promoteur qui s'associe à l'architecte Jean-Claude Dumont, également coordonnateur du quartier. L'îlot 10 est mis en promotion et construit dans les mêmes conditions que l'îlot 9 (IA59005204), situé à proximité. Le programme comprend 41 logements intermédiaires en habitation à loyer modéré en accession à la propriété (HLMA), de type III à VI. La densité brute est fixée à 48 logements à l'hectare pour les deux îlots. La capacité de stationnement, fixée pour les îlots 9 et 10 (total de 89 logements) est de 142 places, dont 90 garages couverts.

La livraison a lieu en février 1977.

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle

Dates : 1977 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Jean-Claude Dumont (architecte, attribution par source)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : ÉPALE (commanditaire, attribution par source), Le Nouveau Logis, SA d'HLM (SCIC) (promoteur, attribution par source)

### **Description**

L'îlot 10 est un groupement d'habitat intermédiaire qui adopte la forme du lotissement en impasse. La densité est de 45 logements à l'hectare.

Il se développe dans un terrain rectangulaire de 0,9 ha, situé au sud du Lac du Château. Il est bordé au nord par la rue Charles-le-Bon, à l'est par l'avenue de la Châtellenie et à l'ouest par le Chemin des Chaumières ; au sud s'étend l'îlot 11. Les habitations s'organisent en deux groupes parallèles, que sépare un talus arboré. Dans chaque groupe les habitations sont alignées de part et d'autre d'une impasse : à l'est l'allée des Chalands, accessible depuis la rue Charles-le-Bon ; à l'ouest l'allée de Chantilly, ramification de l'allée des Chaumières qui dessert également l'îlot 11 où elle se transforme en chemin piéton.

Le lotissement est largement ouvert à l'espace public côté nord et ouest. Seuls l'absence de trottoirs et l'aménagement en léger surplomb des espaces verts maintiennent une certaine distance entre les espaces collectifs du lotissement et les chemins publics longeant le plan d'eau. La situation s'inverse au sud et à l'est : les deux îlots 10 et 11 sont installés dos à

dos, séparés par un ruban végétal quasi impénétrable. Comme dans l'îlot 9 voisin, un écran végétal isole les habitations de l'avenue de la Châtellenie, bien que certaines d'entre elles y disposent d'un accès piéton, devenu confidentiel. Dans l'ensemble du lotissement initialement ouvert sur l'espace public, la clôture des jardins est intervenue dans un second temps.

L'habitat, de type intermédiaire, est organisé en blocs de facture moderne, combinant 6 logements organisés sur deux niveaux. Chaque logement est pourvu soit d'un jardin, soit d'une terrasse desservie par un escalier extérieur privatif. Des décrochements animent les façades et contribuent à isoler visuellement les logements les uns des autres.

Comme dans l'îlot 9 l'accès automobile aux garages intégrés détermine en grand partie la disposition des blocs, selon une logique duale. Côté rue et circulation, l'espace public est traité de façon minérale. Les façades, derrière lesquelles sont installées les pièces techniques, présentent une certaine rigueur, soulignée par l'implantation géométrique des baies et le rejet latéral des entrées. Sur l'arrière en revanche se déploient les terrasses et les jardins, formant des gradins végétalisés aboutissant aux espaces verts.

On peut noter également que l'îlot 9, constitué des mêmes types d'habitations (réalisés par la même équipe de promoteurs et architectes), propose une même polarisation avant-arrière des blocs de logements mais avec une disposition d'ensemble différente, les blocs étant regroupés autour d'une impasse unique. On retrouve par ailleurs quasiment les mêmes blocs à la Cousinerie nord, dans l'îlot 8, du même architecte.

### Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton

Étage(s) ou vaisseau(x) : 2 étages carrés

Type(s) de couverture : terrasse

Escaliers : escalier de distribution extérieur

### Typologies et état de conservation

Typologies : opération enclavée ; habitat intermédiaire ; îlot d'habitat groupé ; îlot de type moderne

### Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

### Références documentaires

#### Documents d'archive

- AC Villeneuve-d'Ascq. Fonds ÉPALE ; 12 EP 19. **Répertoire logements janvier 1979**. ÉPALE, [1979].

#### Bibliographie

- SÉMINAIRE ARCHITECTURE ET COMMUNICATION ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE LILLE ET DES RÉGIONS NORD, juin 1996. **Villeneuve-d'Ascq Ville nouvelle**. [Lille] : 1996. p.13-17

### Illustrations



La végétation semble tomber en cascades depuis les terrasses ceintes de jardinières jusqu'aux jardins et à l'espace collectif, généreusement



À l'arrière des blocs quelques jardins non encore clos témoignent du continuum initial entre l'espace privé et l'espace public (ici immeubles

arboré (allée de Chantilly  
depuis la rue Charles-le-Bon).  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20185900041NUCA

de l'allée des Chalands, depuis  
l'espace collectif central de l'îlot).  
Phot. Pierre Thibaut  
IVR32\_20185900038NUCA

## Dossiers liés

### Dossiers de synthèse :

Les îlots d'habitation de la ville nouvelle de Villeneuve d'Ascq (IA59005554)

### Oeuvre(s) contenue(s) :

### Oeuvre(s) en rapport :

Quartier Château (IA59005195) Nord-Pas-de-Calais, Nord, Villeneuve-d'Ascq, Le Château,  
Ilot 9, dit Les Terrasses des Prés, ensemble de 8 immeubles, allée des Chamois (IA59005204) Nord-Pas-de-Calais,  
Nord, Villeneuve-d'Ascq, Le Château, , 2 à 16 allée des Chamois

Auteur(s) du dossier : Leslie Dupuis

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



La végétation semble tomber en cascades depuis les terrasses ceintes de jardinières jusqu'aux jardins et à l'espace collectif, généreusement arboré (allée de Chantilly depuis la rue Charles-le-Bon).

IVR32\_20185900041NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



À l'arrière des blocs quelques jardins non encore clos témoignent du continuum initial entre l'espace privé et l'espace public (ici immeubles de l'allée des Chalands, depuis l'espace collectif central de l'îlot).

IVR32\_20185900038NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation